



VILLE DE SAINT-PIE

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h, mercredi le 1^{er} novembre, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 19-2025
Nom du requérant :	Jérémy Tanguay
Emplacement :	290, Petit rang Saint-François
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'une nouvelle résidence à une marge avant de \pm 9 mètres au lieu de la norme de 11 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 10^e jour de septembre 2025

par

Annick Lafontaine
Greffière